



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pensions

Question écrite n° 20443

Texte de la question

Mme Françoise Dumas attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le statut des pensionnés réversion des IEG (industries électriques et gazières). Pour les familles les plus démunies, assumer les frais quotidiens devient délicat notamment suite à la perte d'un proche. Le faible taux de la présente pension ne permet pas à certaines familles françaises de supporter des dépenses liées à la santé, à la culture ou aux loisirs. Elle lui demande sa position quant à une possible réévaluation du taux des pensions de réversion.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Dumas](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20443

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mars 2013](#), page 2370

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)